

🔴 Aides sociales pour les personnes en situation de handicap

Acquérir les fondamentaux de l'action sociale aux personnes handicapées pour leur certifier un service de qualité

PUBLIC

Agents en charge de l'instruction des dossiers - Travailleurs sociaux

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Panorama complet des dispositifs destinés aux personnes handicapées illustré par des études de cas

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

Code
12190

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 466 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Expliquer le cadre général de l'aide et de l'action sociales
- Décrire les dispositifs d'aide et de prestations en faveur des personnes en situation de handicap
- Analyser le contenu de l'aide sociale aux personnes en situation de handicap

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Expliquer le cadre général de l'aide et de l'action sociales

Définir les caractéristiques de l'aide et de l'action sociales

- Définition de l'aide et de l'action sociales
- Familiarisation avec le Code de l'action sociale et des familles
- Les politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap
- Compétences des collectivités territoriales en matière d'aide et d'action sociales
- Quiz : Faire correspondre les compétences en matière d'aide et d'action sociales aux collectivités territoriales auxquelles elles appartiennent

Identifier le réseau d'acteurs de l'aide et de l'action sociales

- Des acteurs divers, appartenant à des structures très variées
- Le maillage territorial en fonction des particularités locales
- Partage d'expérience : avec quels acteurs de l'aide et de l'action sociales avez-vous l'habitude de travailler au cours de vos missions ?

Décrire les dispositifs d'aide et de prestations en faveur des personnes en situation de handicap et leurs particularités

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Distinguer les différentes aides et prestations, leurs conditions, leur mise en œuvre, leurs conséquences

- L'AAEH et le PPS (pour enfants), et le droit d'option complément AEEH avec la PCH
- AAH, et la MVA
- La PCH
- La PI, et l'ASI
- Les aides à l'emploi
- La CMI
- L'aide sociale du département (ASH et aide-ménagère)
- Cas pratique : traiter des cas concrets de demande d'aides sociales

Expliquer le rôle et le fonctionnement de la MDPH

- L'équipe pluridisciplinaire
- La CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées)
- Échange de pratiques : le fonctionnement de la MDPH selon les territoires

Décrire la portée des mécanismes de l'obligation alimentaire et de la récupération de l'aide sociale

- Le champ d'application restreint de la récupération de l'aide sociale
- L'impossibilité d'activer l'obligation alimentaire dans le cadre des aides et prestations sociales aux personnes en situation de handicap
- Exercice : résoudre des situations concrètes de récupération d'aide sociale

Mesurer l'impact des types d'hébergement sur les aides et prestations sociales

- EHPAD
- USLD
- Accueil familial
- A domicile
- Cas particulier : l'amendement Creton
- Cas pratique : citer les aides et prestations sociales mobilisables en fonction du domicile de la personne en situation de handicap

Analyser le contentieux de l'aide sociale aux personnes en situation de handicap

Identifier les grands traits du contentieux de l'aide sociale

- Quelques notions sur les ordres juridiques en France
- Le juge compétent selon le contentieux
- Partage d'expérience : avez-vous déjà été confronté, lors de vos missions, à des cas de recours d'une décision relative à une aide ou prestation sociale ?

Décrire le fonctionnement du recours

- Le recours administratif préalable obligatoire
- Le recours contentieux

- Quiz : validation des acquis de la formation

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

PARIS

- 21-22 Oct. 2026
- 15-16 Déc. 2026

A DISTANCE

- 9-10 Jul. 2026 – Session Garantie
- 21-22 Oct. 2026
- 15-16 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 15-16 Déc. 2026

BORDEAUX

- 15-16 Déc. 2026

CHAMBERY

- 15-16 Déc. 2026

GRENOBLE

- 15-16 Déc. 2026

LILLE

- 15-16 Déc. 2026

LYON

- 15-16 Déc. 2026

MARSEILLE

- 15-16 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 15-16 Déc. 2026

NANTES

- 15-16 Déc. 2026

NICE

- 15-16 Déc. 2026

NIORT

- 15-16 Déc. 2026

PAU

- 15-16 Déc. 2026

RENNES

- 15-16 Déc. 2026

ROUEN

- 15-16 Déc. 2026

STRASBOURG

- 15-16 Déc. 2026

TOULOUSE

- 15-16 Déc. 2026

TOURS

- 15-16 Déc. 2026